

CP - Restauration de la charte de la Décapole

La charte de la Décapole, document qui a traversé sept siècles d'histoire, est de retour à Colmar après sa restauration, confiée à l'atelier Coralie Barbe de Paris.



Conservée aux Archives de la Ville de Colmar, la charte de la Décapole est un document exceptionnel du 14^e siècle. Elle officialise la création de la Décapole, une organisation politique qui rassemblait dix villes alsaciennes. La charte est rédigée sur parchemin sur lequel sont accrochés les sceaux de ces villes.

La restauration de ce document qui a traversé sept siècles était nécessaire. Maintenu pliée en quatre durant ces nombreuses années, la charte était difficile à déployer, les plis s'étant rigidifiés. Même si le texte est resté lisible, elle présentait quelques petites déchirures et lacunes.

Désormais stabilisée, la charte est installée dans une boîte réalisée sur mesure. Sa restauration améliore sa lisibilité et permet sa conservation pour les générations futures. Mais ce document unique reste fragile. Son exposition à la lumière et sa manipulation sont limitées. Une reproduction à l'identique a été façonnée par l'Atelier du Lys, pour que le grand public apprécie la copie de cet objet précieux.

Les étapes de la restauration

1- La charte est arrivée en novembre 2022 à l'atelier Coralie Barbe. La première étape a été l'assainissement, c'est-à-dire le dépoussiérage et le gommage du parchemin.

2- Pour aplanir le document, le parchemin devait retrouver de la souplesse. La charte a été placée au sein d'une chambre d'humidification en bois de cèdre pour permettre une humidification lente et progressive. Elle a ensuite été mise à plat à l'aide d'aimants sur une plaque de métal. Les sceaux, qui supportent mal l'humidité, ont été protégés.

3- Les déchirures et les lacunes ont été consolidées et comblées à l'aide de papier japonais et de colle d'amidon de blé. Des matériaux utilisés pour leur stabilité, innocuité et réversibilité.

En parallèle, les sceaux en cire d'abeille ont été restaurés par une spécialiste. Fragmentaires et lacunaires, ils ont d'abord été nettoyés et consolidés. Cela a rendu possible leur reconstitution et leur comblement ponctuel par ajout de cire teintée.

L'ALLIANCE DE DIX VILLES ALSACIENNES

La charte ainsi restaurée est l'acte de création d'une entité fondamentale dans l'histoire régionale : la Décapole.

Au 14^e siècle, l'Alsace, appartenant au Saint-Empire romain germanique, est une véritable mosaïque politique, émaillée en une quarantaine de seigneuries et environ 70 villes. Parmi ces villes, certaines ont obtenu des libertés et privilèges de la part de l'empereur. Elles savent aussi qu'elles suscitent la convoitise des seigneurs voisins et entendent protéger leur statut. Le 28 août 1354, elles se réunissent ainsi au sein d'une ligue urbaine de dix villes impériales que l'on connaîtra plus tard, au 18^e siècle, sous le nom de « Décapole ».

La ligue est constituée à l'origine des villes de Haguenau, Colmar, Sélestat, Wissembourg, Rosheim, Obernai, Turckheim, Kaysersberg, Munster et Mulhouse. Haguenau fait office de chef-lieu administratif et Colmar, la ville la plus peuplée, exerce une certaine influence en termes de diplomatie.

UN MODÈLE FONDÉ SUR LA COLLÉGIALITÉ

Cependant, la Décapole est constituée sur un principe d'égalité entre ses membres. Il n'y a pas de lien de hiérarchie et de soumission, l'objectif premier étant de garantir les libertés et privilèges des villes. Les membres promettent de se porter secours en cas de conflit avec l'extérieur et d'arbitrer à l'amiable leurs éventuelles dissensions internes. Les délégations des villes se réunissent de quatre à dix fois par an, à Colmar, Sélestat ou à Strasbourg, même si cette dernière n'a jamais fait partie de la Décapole.

En dehors de quelques événements, l'histoire de la Décapole, de 1379 à 1673, se caractérise par une remarquable stabilité. Lorsqu'au 16^e siècle, la Réforme protestante s'implante à Wissembourg, Munster, Landau et Colmar, les délégués s'entendent sur le fait que les libertés et différences religieuses ne constituent pas un obstacle : la ligue est ainsi renouvelée en 1577.

Moins de 100 ans plus tard, l'alliance doit plier devant les prétentions de la Couronne française. En 1673, Louis XIV vient superviser leur occupation militaire et la destruction de leurs remparts. Par le traité de Nimègue de 1679, la Décapole devient une possession française et le traité de réunion de mars 1680 confirme la souveraineté du roi de France sur les villes concernées.

La Décapole est ainsi vidée de tout son appareil constitutionnel et de sa signification, mais elle est maintenue en tant qu'entité juridique. En 1788-1789, elle obtient une représentation particulière aux états généraux que Louis XVI réunit à Versailles.

La Décapole disparaît avec l'Ancien Régime. Elle aura été un modèle politique original, fondé sur la collégialité et, pendant plusieurs siècles, un facteur de prospérité et de stabilité pour ses membres et pour l'Alsace.



Le Koïfhus a servi de lieu de réunion pour les représentants de la Décapole.

Un peu d'histoire

- 1354 : fondation de la ligue urbaine de la Décapole
- 1515 : Mulhouse quitte la ligue, remplacée par Landau
- 1577 : renouvellement de la Décapole
- 1680 : arrêt de réunion, souveraineté du roi de France sur la Décapole
- 1789 : représentation de la Décapole aux états généraux, à Versailles

CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr